

## DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BEAUCHAMP

Département du  
VAL D'OISE

Du 10 octobre 2024

ARRONDISSEMENT  
D'ARGENTEUIL  
CANTON  
DE TAVERNY

## OBJET

Signature de la  
convention de  
partenariat avec  
l'association  
Handicap  
Prévention

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 octobre à 17h30, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise NORDMANN, Présidente du CCAS.

Administrateurs présents : Mesdames Sylvia CERIANI, Maryse SERVAIS, Evelyne LE BRAS, Mila CANAS et Chantal HUET  
Messieurs Marc REMOND et Thomas BEDON

Administrateurs absents excusés :  
Messieurs Mouloud ANIBA et David POTREL

Secrétaire de séance : Madame DREVET Lucile, Directrice du CCAS

Invitée : Madame SAID Maud- Assistante administrative du CCAS

Vu le projet de convention établie entre l'association Handicap Prévention et le CCAS,

Vu les statuts de l'association,

Considérant la nécessité de développer le partenariat avec l'association handicap Prévention en mettant en place une collecte de bouchons plastique permettant de récolter des fonds pour aider les personnes en situation de handicap

Nota- Le Maire,  
Présidente du  
CCAS certifie  
exécutoire  
cette délibération  
mise en ligne sur le  
site de la ville le  
25/10/2024

Votes pour : 8

Vote contre : 0

Abstention : 0

**Le Conseil d'administration du CCAS, après en avoir délibéré, autorise madame la Présidente à signer la convention de partenariat avec l'association Handicap Prévention.**

Pour extrait conforme, Beauchamp le 10 octobre 2024

Que la convocation  
du Conseil  
d'administration du  
CCAS a été faite le  
7 octobre 2024

Et que le nombre  
des membres en  
exercice est de : 10



Le Maire,  
Présidente du CCAS,

Françoise NORDMANN

La secrétaire de séance,

Lucile DREVET